

QUI A PEUR DE L'ENTRÉE DES RÉSEAUX SOCIAUX EN CLASSE? LES ÉLÈVES!

LE 8 DÉCEMBRE 2010 LAURENCE JUIN

Conséquence de la diabolisation des réseaux sociaux par les médias et l'institution scolaire, les élèves pensent que ces outils n'ont pas leur place à l'école. C'est pourtant un enjeu majeur, celui de la construction de leur identité numérique.

De quoi avons nous peur dans la pratique des réseaux sociaux en classe ?

Suite à la table ronde à laquelle j'ai participé pour **Le Café pédagogique** à #Educative, j'ai été interviewée par France Inter à ce sujet.

Dans ce reportage, ont été aussi interrogés des lycéens sur le même thème : leurs avis sur la question sont unanimes : **il ne faut pas faire rentrer les réseaux sociaux à l'école**. Ce n'est pas leur place, ce n'est pas sérieux.

C'est l'avis des lycéens et d'un très large public d'adultes, enseignants ou non.

Une peur populaire sur les réseaux sociaux du Net se généralise et globalement sur l'Internet, Facebook en tête. À chaque fois que Facebook est abordé dans des réunions pédagogiques et globalement dans les médias, c'est pour évoquer tous les abus, dégâts, dérives engendrés par la pratique d'un tel média. Le sommet a été atteint médiatiquement avec les « apéros Facebook » au printemps.

Les adolescents, comme la société, ont assimilé cette idée du média social du Net. C'est leur moyen de communication (après le sms) privilégié mais ils veulent le garder du domaine du privé.

Un espace de jeu mais pas de travail

Facebook et de façon plus générale le réseau social du Net représentent pour eux **une terre privée et terre de danger dénuée de tout sérieux** : c'est un espace de jeu mais surtout pas de travail. Impression donnée par leurs propres pratiques et par la diabolisation engendrée par les médias.

Pour présenter « Twitter en classe » à mes élèves, je constate **deux réactions qui s'opposent** :

1) L'élève se réjouit qu'on parle de ses pratiques numériques : que le micro-blogging de type Facebook puisse entrer dans ses pratiques scolaires, qu'un enseignant ne diabolise pas son moyen de communication favori et généralement Internet.

2) Mais l'élève est méfiant et a peur : il sait quelles dérives le microblogging engendre (parfois il pratique ces dérives, parfois il les subit des autres) et ne cesse d'entendre combien Internet et en particulier ces réseaux là sont dangereux. Les médias lui disent, l'institution scolaire lui répète ! Facebook est bloqué dans la plupart des établissements scolaires.

J'ai pu rapidement convaincre mes élèves de l'intérêt de la pratique pédagogique de Twitter. Parce qu'ils n'utilisent pas personnellement ce média. **Twitter, je le sais, reste et restera pour ces promotions un média sérieux et scolaire du fait de l'usage que j'en ai imposé**. Il y a donc différenciation complète dans leurs esprits et dans leurs pratiques.

J'ai décidé pour les deux années scolaires à venir **d'étendre nos usages en classe en partant de leurs usages personnels. Pour deux raisons** :

Toujours cette volonté de les **éduquer à l'Internet**.

Et parce que je suis partie du postulat suivant : **partir de leurs usages personnels permet une meilleure implication de l'élève**. C'est aussi « confortable » pour l'enseignant : partir de leurs usages permet de sauter la période de formation à l'outil (gain de temps estimable !) et surtout **permet de valoriser les compétences de l'élève** : le savoir ne vient pas que de

l'enseignant. L'élève se pose



formateur pour les élèves les plus faibles dans ces pratiques (inversion souvent des rôles du « plus fort » et du « plus faible ») Ainsi j'ai décidé en plus de Twitter de leur faire créer des **pages Facebook** sur des événements que nous organisons au lycée (expositions mises en place, concours de poésie etc.), **un blog** sur leurs écrits en français, **une boîte mail active de classe**, des **Google-docs**, du travail collaboratif avec **EtherPad**, des publications de vidéos sur **YouTube**, des **CV vidéos** pour leurs recherches d'emploi, de stage ou recrutement en écoles post bac. Les réseaux sociaux, YouTube, le mail, le blog sont leurs principales pratiques. Nous agrégeons des pratiques comme EtherPad et les CV vidéo. Il en est là de la partie formation qu'incombe à l'enseignant : **ne pas laisser l'élève à son niveau personnel de connaissances et de formation mais bien l'élever stricto sensu**. Toutes ces pratiques restent sous la thématique de **l'éducation à l'Internet et de la construction d'une identité numérique positive de l'élève**. Dans le cadre d'une séquence sur l'autobiographie, je leur ai fait écrire des textes à la manière de François Delarozières (chef des « machines » de Nantes). L'objectif final étant de les faire se filmer avec des smartphones à la manière de **cette vidéo**. J'avais prévu le stockage de ces vidéos sur YouTube. Ces vidéos doivent servir d'autobiographies et donc de présentations dans le cadre de nos échanges via Twitter avec les étudiants indiens de David Cordina à l'Alliance Française de Bombay¹ Chaque vidéo doit identifier l'élève qui a réalisé le mini-film et l'élève filmé.

Je me heurte pour le moment à une résistance forte de plusieurs élèves pour cette diffusion. Ils argumentent qu'ils ne veulent pas se retrouver « sur Internet », que cette vidéo pourra nuire à leur image etc. J'ai été confrontée à la même opposition **lors de la création de leur compte Twitter** : je leur ai demandé de mettre en pseudo leur prénom et leur nom et en avatar une photo d'eux. Certains ont refusé ces règles.

Je mène un long travail de persuasion sans savoir si je gagnerai : je suis confrontée à l'élève qui a peur alors que nous sommes dans un processus raisonné et accompagné. Phénomène que je n'ai pas connu l'année passée avec la première classe tweeteuse. Mes élèves cette année sont plus jeunes d'au moins deux ans avec un niveau de réflexion beaucoup moins mature. J'avais des pré-adultes, j'ai cette année de vrais adolescents. **Ils sont nés sur Internet sur les derniers relents de Skyblogs et en pleine médiatisation de Facebook. Médiatisation et diabolisation**. Les reportages, les émissions comme **Envoyé spécial en février**, CANAL+ en septembre, des articles de presse comme celui de **Télérama** ne pointent que sur les aspects négatifs de l'Internet. **Rarement les médias « grand public » pointent sur les aspects positifs, sur les avancées sociales, pédagogiques que l'Internet permet** (alors que tous les journalistes travaillent aujourd'hui et ne pourraient se dispenser d'un tel outil de travail !).

Focaliser uniquement sur les adolescents, une grave erreur

Nous partons aujourd'hui d'un **lourd constat** qu'il ne faut surtout pas nier et occulter : **personne n'a été formé aux usages de l'Internet et en particulier aux réseaux sociaux du Net type Facebook**. Les dérives, les dégâts sont lourds lorsque mal utilisés. **Ce procès récent** montre que les adultes sont largement concernés par ces dérives. Focaliser uniquement sur les adolescents serait une grave erreur. **Aujourd'hui les plus mauvais utilisateurs de l'Internet sans réflexion, sans recul, sans prise de conscience sont les adultes**.

S'il est difficile, voir impossible de former les adultes, c'est totalement possible pour les élèves des petites classes jusqu'aux études supérieures.

J'ai à convaincre des adolescents que **tout est possible sur Internet : le pire est à éviter, le meilleur est à construire de façon raisonnée**. Si un futur employeur tape le nom d'un de

mes élèves sur « Google », il trouvera (aussi !) des travaux de français, de logistique, des échanges via Twitter à propos des cours, des vidéos de présentation, des pages Facebook sur une expo photo à laquelle il aura participé, un concours de poésie qu'il aura gagné. **Une identité numérique Positive.**

À suivre !

—

Billet initialement publié sur **Ma onzième année**

Image CC Flickr **aleeed** et **rishibando**

1. **voir ici** le programme de ces échanges. [↗]

GAGANAUSAURE

le 8 décembre 2010 - 10:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous avez raison au moins sur un point, la peur n'est pas un bon outil pédagogique, il n'en demeure pas moins que "FB" repose sur un vol de l'identité et fait du commerce avec ! Et d'un autre côté on fustige l'internaute qui télécharge gratuitement des données au non de la propriété commerciale...

Donc commercialement parlant le vol est autorisé côté "vendeur" mais pas côté "acheteur" Le vol ne portant pas seulement sur la valeur monétaire du produit mais aussi sur sa qualité et son efficacité.

Puisque vous avez un souci didactique il serait peut-être utile d'organiser un débat sur cette habitude de signer sans lire les conditions d'utilisation d'un logiciel ou d'un site étant entendu qu'un refus implique l'impossibilité d'usage.

Cette habitude étant prise sur internet on peut voir tout son intérêt dans la vie ordinaire et on viendra s'étonner que l'arnaque a encore de beaux jours devant elle.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THEJMAX

le 8 décembre 2010 - 15:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Votre article est tres interessant. Je n'avais jamais reellement reflechi au concept de cette "identite numerique positive".

Cela me donne matiere a reflechir.

Bonne journee.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROMAIN

le 8 décembre 2010 - 16:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je comprends très bien l'angoisse de ces personnes vis-à-vis de leur présence numérique.

Je trouve très exigeant de votre part de leur imposer de mettre leur véritable nom, ainsi qu'une photo !

Je n'appelle pas ça éduquer les enfants à l'internet. Parce que vous ne leur laissez pas le droit à l'erreur. Si les enfants prennent l'habitude de mettre leur véritable nom sur internet, ils multiplient les risques de dépasser les limites et de le regretter pendant très longtemps (ne nous leurrons pas, il n'y a pas et il n'y aura jamais de droit à l'oubli sur internet).

Eduquer les enfants, c'est aussi leur permettre de choisir un pseudo s'ils le souhaitent, qui absorbera leurs premières erreurs, inévitables. Plus tard, ils pourront décider, s'ils se sentent près à avoir une vie publique, de mettre leurs véritables données. Mais c'est une décision critique à ne surtout pas prendre à la légère comme il me semble que vous le faites.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VINCENT ROUX

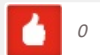


le 8 décembre 2010 - 16:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Une autre initiative d'utilisation éducative des réseaux sociaux à partager : Universités et usages d'Elgg (environnement de développement de réseaux sociaux qui présente l'énorme avantage comparé à Facebook d'être libre, entièrement configurable et donc de ne pas compromettre la confidentialité des données enregistrées par ses membres).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LÉO

le 8 décembre 2010 - 16:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

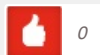


Il faut arrêter cette psychose de la détention d'informations. Oui facebook commercialise les informations que vous lui fournissez. Aujourd'hui une partie non négligeable des utilisateurs en a conscience, ce n'est pas pour autant que les comportements ont ou vont changer par rapport aux réseaux sociaux. Et ce parce que les utilisateurs avertis savent qu'une bonne gestion de leurs informations personnelles suffit à maîtriser les flux d'informations sur internet.

Plutôt que de se braquer sur un aspect qui ne changera pas et sur lequel vous n'avez aucun contrôle, il serait plus judicieux d'apprendre à maîtriser ces outils pour s'en servir comme tremplin puis de former les nouveaux utilisateurs à ces outils, ces nouvelles technologies.

Je suis donc totalement en accord avec cet article et déplore que les nouvelles technologies soient encore et toujours un vecteur de peurs incontrôlées face à quelque chose d'inconnu. J'aimerais voir un jour une société peuplée de curieux débrouillards prêts à tout essayer pour nous faire avancer ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GAGANAUSAURE

le 8 décembre 2010 - 23:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

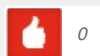


à léo,

Il ne s'agit ni de psychose ni de peur de ma part, il est bien clair que le net est un outils et qu'il faut apprendre à s'en servir, maintenant obliger des élèves à mettre leur photo ou même à utiliser un réseau social quel qu'il soit me semble relever un petit peu de l'abus d'autorité, les ados ont aussi le droit de ne pas vouloir utiliser ce genre d'outil. Je trouve étrange que pour vous la curiosité ne peut exister qu'avec les nouvelles technologies...

Enfin maîtriser les flux d'informations, à supposer que cela soit réellement possible, cela ne change pas le fait que "FB" vole les dites informations, triées ou non.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

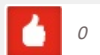
VÉRONIQUE GOY

le 9 décembre 2010 - 23:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



votre analyse est intéressante et rejoint mes constats: une méfiance grandissante de certains jeunes diplômés vis à vis des réseaux sociaux, notamment FB, qui est aussi justifiée; mais être absent des réseaux sociaux, c'est aussi se priver de certaines offres d'emplois visibles uniquement sur ces réseaux; à l'avenir un profil orienté "professionnel" sera à privilégier, vu la place grandissante du recrutement et de la marque employeur sur les réseaux sociaux. C'est aux adultes d'informer, de former et de donner l'exemple auprès des générations futures !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JADLAT

le 10 décembre 2010 - 16:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



on pourrait trouver une autre raison à cela, la volonté des ado de ne pas voir les adultes entrer dans leur monde

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PAF LE CHIEN

le 14 décembre 2010 - 18:38 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si vous vous en tenez à une éducation par suggestion: soit. Si vous les obligez à le faire, vous empiétez sur leur liberté. Dans 2/5/10 ans, ceux-ci n'auront peut-être pas, ou plus, envie que les CV vidéo que vous les avez aidés à préparer apparaisse sur le Web. N'empêche qu'il sera toujours présent dans le cache du Web et pourra être retenu à charge par leur potentiel futur employeur. Belle marque de responsabilité de votre part, vraiment...

Et pire que ça, les réseaux sociaux ayant un facteur d'exclusion important pour ceux qui n'y sont pas admis, vous mettez d'office ceux qui n'y souscrivent pas à l'écart de vos promotions.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GRUNT

le 15 décembre 2010 - 0:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous demandez à vos élèves de s'inscrire à des services en ligne fournis par des entreprises privées, dans le cadre d'un service public (l'éducation nationale)?

Pensez-vous que les élèves mineurs soient en état, légalement, d'accepter le contrat de licence (par lequel ils s'engagent à honorer certaines obligations et renoncer à certains droits) présenté par ces services?

Le lycée où vous travaillez informe-t-il les élèves, lors de leur inscription, qu'en plus du règlement intérieur, ils devront accepter ces conditions d'utilisation dans le cadre de l'enseignement qui leur sera donné?

Envisagez vous qu'un élève puisse accepter de travailler sur des outils numériques, accepter de publier des informations sur Internet, mais refuse, pour des raisons qui lui sont personnelles, de s'inscrire sur Facebook® et/ou Twitter®?

Vous faites une très mauvaise éducation à Internet, en propageant l'amalgame selon lequel ces services privés seraient des outils. Ils n'en sont pas. Twitter® et Facebook® ne sont pas plus neutres, vis à vis de l'enseignement public et laïc, que ne l'est l'église catholique.

Vous feriez cours dans une cathédrale, sous les crucifix, si c'était le seul espace disponible à cet effet? Faire un cours qui dépende de Facebook® ou Twitter® est du même acabit, et une bonne éducation à Internet commence par comprendre cela. ;+)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TICDESPROFS

le 15 décembre 2010 - 11:54 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Au niveau du fond, je trouve l'expérience très intéressante et innovante. Au niveau de la forme, je suis assez sensible aux arguments de Romain. Avant de lancer nos élèves sur des outils comme Facebook, Google Docs... Il est important de parler de l'identité numérique et de sensibiliser les élèves aux politiques de confidentialité des sites utilisés.

Voici un article intéressant qui traite de l'importance de l'identité :

<http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/reflexion/identite-numerique-quels-enjeux-pour-lecole.html>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCOIS

le 20 décembre 2010 - 10:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci de partager avec nous, sur un média social, votre expérience.

Je trouve votre approche "valorisation" effectivement très intéressante.

Une question cependant : avant l'engagement sur les médias sociaux, incitez-vous vos élèves à effectuer sur les mêmes médias des recherches sur eux (sans aller jusqu'à parler de e-reputation)?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE AVRIL

le 6 avril 2011 - 16:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cet article confirme totalement des constats que j'ai pu faire sur le terrain en tant que stagiaire dans l'éducation spécialisée : la peur est omniprésente chez les jeunes que j'ai rencontré, une peur en effet instillée par certains médias mais également les adultes et des théories complotistes sur le net.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANÇOISE

le 8 mai 2011 - 15:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Personnellement, je préfère détourner Facebook, pour y faire rentrer un peu de culture. Je me dis qu'il est dangereux de délaissé un espace d'expression aussi fertile, et je préfère m'y immiscer par la petite porte, en créant, de temps en temps, une application "scolaire" avec mes élèves, ou en créant des comptes virtuels pour des personnages de roman. C'est leur espace d'écriture, profitons-en, si cela peut les emmener vers des sphères créatives. Bien sûr, il faut être très vigilant, ne pas faire n'importe quoi, ne pas être "ami" avec ses élèves. Personnellement, j'aime moins Twitter, et quand j'ai voulu en faire l'essai avec une de mes classes, les élèves ont paru tellement peu motivés que je me suis découragée. Alors que dès qu'on parle de Facebook, la motivation est à son comble...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

bloginfo » Blog Archive » Qui a peur de l'entrée des réseaux sociaux en classe? Les élèves! le 8 décembre 2010 - 15:01

[...] via Twitter avec les étudiants indiens de David Cordina à l'Alliance Française de Bombay1 Chaque vidéo doit identifier l'élève qui a réalisé le mini-film et l'élève [...]